

	Engagement Confidentialité système d'alerte	Créa : 20/05/2026 Ind : 01
---	--	-------------------------------

Dans le cadre de sa démarche éthique, de conformité, de sécurité alimentaire et de responsabilité sociétale, la Direction de Fellmann Cartonnages s'engage à mettre en œuvre un dispositif de signalement permettant aux collaborateurs ainsi qu'aux parties prenantes externes de signaler, en toute bonne foi, tout fait, comportement ou situation contraire aux exigences éthiques, réglementaires, de sécurité alimentaire ou aux règles internes de l'entreprise Par le présent engagement, la Direction garantit que :

- Toute alerte reçue sera traitée de manière confidentielle
- L'identité du lanceur d'alerte, des personnes concernées ainsi que les informations recueillies dans le cadre du traitement de l'alerte seront strictement protégées
- L'accès aux signalements sera limité aux seules personnes habilitées à les traiter
- Aucune mesure de représailles, discrimination ou sanction ne sera engagée à l'encontre d'une personne ayant effectué un signalement de bonne foi
- Les alertes feront l'objet d'une analyse impartiale et d'un traitement approprié dans des délais raisonnables
- Les données et documents liés aux signalements seront conservés de manière sécurisée et conformément à la réglementation applicable.

La Direction rappelle également que le dispositif d'alerte doit être utilisé de manière responsable et dans le respect des principes de bonne foi.

Cet engagement s'inscrit dans la volonté de Fellmann Cartonnages de promouvoir un environnement de travail éthique, transparent et respectueux des droits de chacun.

Fait à Villeneuve-saint-Germain, le 06 juillet 2026

Signature du président

P. FELLMANN

